

## ● Grippe saisonnière : lancement de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 6 octobre 2016. L'Assurance maladie invite les assurés de plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (asthme, diabète, insuffisance cardiaque...), les personnes souffrant d'obésité et l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave à se faire vacciner.

Le vaccin est pris en charge à 100 % pour les populations à risque. Des courriers sont envoyés aux personnes concernées avec un bon de prise en charge permettant la délivrance gratuite du vaccin.

- Les personnes ayant déjà bénéficié d'une vaccination dans le cadre d'une précédente campagne peuvent aller retirer le vaccin directement en pharmacie sur présentation du bon de prise en charge puis se faire vacciner par une infirmière de leur choix.
  - Les personnes qui bénéficient pour la 1<sup>re</sup> fois d'une prise en charge gratuite doivent consulter leur médecin en lui apportant le bon de prise en charge afin qu'il leur prescrive le vaccin antigrippal.
- Les personnes qui pensent faire partie des personnes à risque et qui n'ont pas reçu de bon de prise en charge doivent consulter leur médecin qui pourra leur prescrire le vaccin antigrippal.

Il est conseillé d'effectuer cette vaccination avant la circulation active des virus grippaux. Après vaccination, l'organisme a en effet besoin de deux semaines pour former les anticorps nécessaires.

## ● Les élections dans les CCI

**Entrepreneurs, du 20 octobre au 2 novembre, vous serez appelés à élire vos représentants au sein des Chambres de Commerce et d'Industrie** qui sont, comme vous, des hommes et des femmes chefs d'entreprises.

Dans votre CCI, ils travailleront pour les 5 prochaines années au développement de votre territoire, et seront là pour accompagner vos projets. Projets de création, de transmission d'entreprises, de formation, de transition énergétique ou numérique, d'internationalisation... Ils seront à vos côtés pour construire l'économie de demain.

**Qui est mieux placé que les entrepreneurs et les chefs d'entreprises pour répondre aux enjeux du développement économique, de la formation et de l'emploi ?**

Pour voter, **c'est très simple**. Vous allez recevoir (ou avez reçu) un courrier de votre CCI avec tous vos outils pour voter. Il s'agit :

- de vos identifiants pour voter en ligne sur [www.jevote.cci.fr](http://www.jevote.cci.fr).
- des bulletins de vote et de l'enveloppe affranchie pour **voter par correspondance** avant le 2 novembre minuit.

## ● Informations diverses

> Ouverture de la piscine : du 19 octobre au 2 novembre du lundi au samedi de 14h à 18h.

**Nouveau** : Baptême de plongée le 29 octobre de 9h à 12h : rens. Au 04.92.35.00.87

> Passage à l'heure d'hiver : dans la nuit du 29 au 30 octobre 2016, on recule d'1 heure.



**Piscine de Seyne-les-Alpes**  
OCTOBRE 2016

**OUVERTURE**  
du 19 octobre à 2 novembre  
du lundi au samedi  
de 14h à 18h

**TARIFS**  
Adulte : 3,30€  
Enfant : 1,45€  
Cartes hebdomadaires  
Adulte : 14,00€  
Enfant : 7,30€

Tel: 04 92 35 00 87  
[www.seynelesalpes.fr](http://www.seynelesalpes.fr)



**Baptême de plongée**  
À la piscine

Samedi 29 Octobre  
De 9h à 12h

1 - 2 - 3 - Plongez !  
 Venez-vous initier à la plongée en piscine

Dans le cadre du P.P.P.  
Le club des maîtres de plongée du club de plongée  
« Buée Digne » organise en partenariat avec maître à la piscine  
de Seyne-les-Alpes  
Ouvrez aux enfants de 10 à 16 ans

Participation de  
Associations locales partenaires  
Associations de Plongée  
Mairie de Seyne-les-Alpes  
Mairie de Digne  
Mairie de Manthes  
Mairie de Saint-Genès  
Mairie de Saint-Martin  
Mairie de Saint-Vincent

## ● *Les élections à la Chambre des métiers et de l'artisanat*

Artisans, du 1<sup>er</sup> au 14 octobre 2016, vous serez près d'un million à élire vos 2500 représentants au sein des chambres des métiers et de l'artisanat.

Sont électeurs :

- tous ceux inscrits ou mentionnés (conjoint) au répertoire des métiers au 14 avril 2016 ; quel que soit le régime fiscal ou social ;
- chef d'entreprise individuelle ou dirigeant de personne morale ; pas de condition de nationalité.

**Le vote se fait par correspondance.**

**Pour cela, vous recevrez par courrier un kit de vote et les listes des candidats pour votre chambre des métiers et de l'artisanat. À l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie, vous n'aurez qu'à retourner au plus tard le 14 octobre le bulletin de votre choix.**

Calendrier électoral :

- Du 30 septembre au 13 octobre minuit : Campagne électorale
- Au plus tard le 14 octobre : Vote par correspondance
- 14 octobre : Clôture du scrutin
- 19 octobre : Recensement des votes, dépouillement et proclamation des résultats
- 13 décembre : Assemblée générale constitutive : élection du bureau et du président de l'APCMA

## ● *L'Agenda du mois*

- **Samedi 15 octobre : Fête de l'Automne**, A partir de 19h, salle du bas de la Maison des Jeunes. Repas d'automne : Velouté de potimarron et salade - Daube et pommes de terre - Tarte aux pommes maison - 1/2 de vin et café compris. Soirée DJ avec Sylv'Anim et buvette.

Tarifs : 18€/adulte - 10€/enfant. Réservation obligatoire, places limitées.

- **Samedi 15 et Dimanche 16 octobre : Sortie découverte des champignons** Avec Bernard Overall ; Samedi : RDV Place d'Armes à 10h00, récolte jusqu'à 12h30, pique-nique tiré du sac, puis synthèse des déterminations, fin vers 15h00 ; Dimanche : exposition de champignons salle sous la Mairie de 11h00 à 16h00.



- **Samedi 29 octobre : Cinéma de PAYS**, séance à 18h et à 20h30 à la Maison de Pays.

- **Mardi 1er novembre : LOTO D'HALLOWEEN** à la Maison des Jeunes, rens. 06.62.48.11.64

*Plus d'infos sur [www.blanche-serre-poncon.com](http://www.blanche-serre-poncon.com)*

## ● *Info Mairie*

Ouverture du secrétariat :

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Mercredi : 9h à 12h

Demande de passeport sur rendez-vous : mardis et jeudis de 9h à 11h30

Tél. : 04.92.35.00.42 Fax. : 04.92.35.18.98

Courriel : [mairie@seynelesalpes.fr](mailto:mairie@seynelesalpes.fr)

Site : [www.seynelesalpes.fr](http://www.seynelesalpes.fr)



## ● *Seyn'info*

Directeur de la publication : F. HERMITTE

Ont collaboré à ce numéro : Sandrine JULIEN

Pour vous inscrire à Seyn'info : Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

Pour vous désinscrire : Envoyez un courriel à [accueil@seynelesalpes.fr](mailto:accueil@seynelesalpes.fr)